

# FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

*Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD*

## IDENTIFICATION

**Nom** : RANGER L 10 A2

**Pays** : Royaume Uni

**Type** : Anti personnel

**Action** : Locale

**Destination** : Réelle

**Mode de pose** : Manuel



## DESCRIPTION SOMMAIRE

- Mine antipersonnel de forme cylindrique comportant deux éléments caractéristiques qui sont d'une part l'orifice qui traverse le corps de la mine (passage de la barre de sécurité) et d'autre part, le levier d'armement rotatif de forme triangulaire qui dépasse sur le côté lorsque la mine est armée.
- La mine est parfaitement étanche. Elle peut être de couleur vert armée, sable ou blanche.
- Son corps est à la fois réalisé en matière plastique et en métal ce qui lui confère une détectabilité importante.
- Cette mine possède un retard d'armement mécanique (horlogerie) d'une durée de 20 secondes.
- Dimensions : diam. 62 mm x haut. 34 mm.
- Pression de fonctionnement de l'allumeur de l'ordre de 5 Kg.
- Masse totale de la mine : 110 g.
- Efficacité : provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

## FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- Lorsqu'elles sont dans leur conteneur, les mines sont enfilées sur une barre de sécurité passé dans l'orifice qui traverse la mine de part en part. Cette barre immobilise l'ensemble du mécanisme de fonctionnement de la mine et empêche son armement.
- Lors de leur éjection du conteneur, les mines sont désolidarisées de la barre de sécurité. Le retard d'armement débute alors. Cette action se traduit par la libération du levier d'armement rotatif porteur de l'amorce-détonateur qui, poussé par son ressort, appui sur le verrou de sécurité et le contraint à s'effacer par l'intermédiaire d'un mécanisme d'horlogerie.
- La mine est armée lorsque le levier d'armement dépasse sur le côté de la mine. Il a alors terminé sa rotation, réalisant ainsi l'alignement pyrotechnique entre le percuteur, l'amorce-détonateur et la charge principale de la mine.
- Une pression exercée sur une des parties plates de la mine entraîne alors le retournement d'une rondelle Belleville munie d'un percuteur qui vient frapper l'amorce-détonateur initiant de ce fait la charge principale de la mine.

## DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION-DESTRUCTION :

### Désamorçage :

- Pour des raisons de sécurité, la procédure de désamorçage de cette mine est classifiée. Elle ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par les spécialistes dûment qualifiés.

**Destruction sur place :**

- Placer une charge de 100 g de PLANP au contact (latéral) du corps de la mine, du côté opposé à l'emplacement du levier d'armement rotatif. Le non respect de cette règle risque de n'avoir pour effet que la destruction partielle de la mine.

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Mine mise en œuvre à partir du véhicule lanceur APL FV432 HM LC dont la capacité d'emport est de 1296 mines pouvant être propulsées jusqu'à 100 mètres de distance.

- Un prototype de dispositif de dispersion adaptable au mortier de 51 mm est en cours d'étude. Il devrait pouvoir propulser 18 mines à une distance de 60 mètres.

- Conditionnement : Conteneurs de 72 mines RANGER réparties en 4 sous conteneurs cylindriques de 18 mines.

- Autre version : Inconnue.

**Homologuée le : 17/12/96/DFD.**